

Interreg



Co-funded by
the European Union

Cofinancé par
l'Union Européenne

Caraïbes

Lancement PO INTERREG Caraïbes 2021-2027

DOSSIER DE PRESSE 2023

VENDREDI 10 MARS 2023

COMPLEXE DU WORLD TRADE CENTER
(GUADELOUPE)



www.interreg-caraibes.eu

Interreg



Co-funded by
the European Union
Cofinancé par
l'Union Européenne

Caraïbes

Le Programme Interreg Caraïbes 2021-2027 s'inscrit dans le cadre de l'objectif "Coopération territoriale européenne", soutenu par le Fonds européen de développement régional de la Commission Européenne. Il contribue à la mise en œuvre des objectifs stratégiques pour la programmation 2021-2027.

Le Programme permet également de répondre aux ambitions de la Commission Européenne pour les Régions ultrapériphériques, qui dans sa dernière communication en date du 24 octobre 2017, Un partenariat stratégique renouvelé et renforcé avec les régions ultrapériphériques de l'UE, propose une nouvelle approche pour offrir des opportunités et mieux répondre aux besoins spécifiques de chacune des neuf régions ultrapériphériques passant notamment par un renforcement de la coopération des RUP avec leurs voisins.

Ce programme s'inscrit donc dans le cadre d'une intégration renforcée des RUP françaises dans leur environnement régional et d'une coopération consolidée avec les organisations internationales à vocation régionale de la Caraïbe, partenaires du Programme, que sont l'AEC (Association des Etats de la Caraïbe, l'OECD (Organisation des Etats de la Caraïbe Orientale) et le Cariforum.

La Commission Européenne (DG DevCO et DG Régio) souhaite d'ailleurs favoriser cette coopération entre les RUP et les partenaires extracommunautaires, à même d'impulser et accompagner des projets structurants pour l'espace de coopération.

COMMUNIQUE

Lancement du Programme Interreg Caraïbes
PO 2021-2027

- Vendredi 10 mars 2023 - Complexe WTC -



Les représentants de la Région Guadeloupe, autorité de gestion, des régions Martinique, Guyane et Saint-Martin, du Secrétariat Conjoint, des préfetures, des Organisations Régionales Caraïennes telles que l'AEC, l'Association des États de la Caraïbe, le CARICOM, ainsi que la commission européenne seront réunis en Guadeloupe, ce vendredi 10 mars 2023 pour le lancement du programme Interreg VI Caraïbes 2021-2027.

Placé sous l'autorité de gestion de la Région Guadeloupe, le programme Interreg Caraïbes PO 21-27 a été officiellement approuvé par la Commission européenne, grâce à un travail intensif des différents partenaires et instances du Programme avec une contribution de l'UE (FEDER) de 67,9 millions d'euros.

Durant la cérémonie de lancement, les bénéficiaires potentiels découvriront les 5 défis majeurs fixés pour la période 2021-2027 ainsi que les modalités et le calendrier de mise en œuvre du programme. Les porteurs de projets potentiels pourront se rencontrer et échanger avec les gestionnaires du programme afin d'obtenir de plus amples informations notamment pendant les tables rondes :

- Comment réussir un projet de coopération cofinancé par Interreg Caraïbes 2021-2027,
- Les attentes de l'Union européenne en matière de projet exemplaire,

Cette présentation sera suivie de témoignages de porteurs de projets TEECA (CCIM) et CINUCA (APCAG) et d'un partenaire extra communautaire.

Le premier appel projets INTERREG CARAIBES 2021-2027 sera lancé au premier semestre 2023 à la suite du lancement officiel de la nouvelle programmation.



CONTACTS

+ (590) 590 47 06 00
interreg.caraibes@regionguadeloupe.fr

PROGRAMME

Lancement du programme INTERREG Caraïbes 2021-2027	
10h05	Pause-café, temps d'échanges Accueil des participants pour le lancement
10h30	Discours officiels
11h15	Thématiques et nouveautés 21-27 Calendrier de mise en œuvre du programme
12h00	Table ronde : « Réussir son projet de coopération INTERREG Caraïbes »
12h45	Clôture

Contact : Secrétariat Conjoint : +590 590 47 06 00



AGENDA

LANCEMENT DU PROGRAMME INTERREG CARAÏBES
PO 2021-2027

- VENDREDI 10 MARS 2023 - COMPLEXE WTC -

Discours officiels - 10h30

- Le président du Conseil Régional de Guadeloupe, Autorité de Gestion du programme INTERREG Caraïbes,
- Le président de l'Assemblée de la Collectivité Territoriale de Guyane, ou son représentant ;
- Le président du Conseil Exécutif de la Collectivité Territoriale de Martinique, ou son représentant
- Le président du Conseil Territorial de la Collectivité de Saint Martin, ou son représentant ;
- Le secrétaire général de l'Association des Etats de la Caraïbe, ou son représentant ;
- Le directeur général du CARIFORUM, ou son représentant ;
- Le directeur général de l'Organisation des Etats de la Caraïbe Orientale, ou son représentant.
- L'Ambassadeur chargé de la coopération régionale dans la zone Atlantique, ou son représentant ;
- le directeur général de la politique régionale et urbaine DE LA COMMISSION EUROPEENNE ou son représentant

Thématiques et nouveautés 21-27 - 11h15

- INTERREG Caraïbes pour la période 2021/2027 est le premier programme de coopération des régions ultrapériphériques françaises avoir été adopté. (Marion BECMONT)
- Présentation du PO 21/27 :
 - ·Priorités et objectifs spécifiques,
 - ·Maquette financière,
 - ·Nouveautés 21/27 : priorité 6
 - ·Priorité 5 Saint-Martin- Sint-Maarten : présentation à deux voies avec la Préfecture de Guadeloupe

Calendrier de mise en œuvre (Céline CALABRE)

Tables rondes - 12h00

- Comment réussir un projet de coopération cofinancé par Interreg Caraïbes 2021-2027, Directrice déléguée Europe, Séverine JULAN
- Les attentes de l'Union européenne en matière de projet exemplaire, DG Regio Commission Européenne, Emmanuel LECLERC
- Retours d'expérience de projets : TEECA (CCIM) et CINUCA (APCAG)
- Point de vue d'un partenaire extra communautaire : l'exemple de l'OECO



PO 2021 - 2027

Sur la base des éléments de diagnostic de l'espace de coopération, en cohérence avec les orientations stratégiques de l'ensemble du partenariat, la stratégie d'INTERREG Caraïbes 2021-2027 se décline en six grandes priorités.

En cohérence avec les intentions des partenaires, les dotations prévues pour les différentes priorités tiennent compte de l'importance des enjeux pour le territoire et des ambitions annoncées par les partenaires mais aussi de l'expérience des programmations passées (dynamisme plus ou moins fort selon les axes, modifications du programme opérationnel et de la maquette, etc.) et des perspectives de coopération (présence d'acteurs en capacité de mener et participer à des projets de coopération INTERREG, existence d'idées de projets...).

- Priorité 1 : Pour une Caraïbe plus intelligente, plus innovante et plus compétitive ;
- Priorité 2 : Pour une Caraïbe plus verte, plus résiliente et à faible émission de carbone ;
- Priorité 3 : Une Caraïbe plus connectée ;
- Priorité 4 : Pour une Caraïbe plus sociale et plus inclusive ;
- Priorité 5 : Pour une coopération transfrontalière entre Saint-Martin et Sint-Maarten renforcée ;
- Priorité 6 : Pour faciliter et optimiser les modalités de coopération dans la Caraïbe.

Priorités	Objectifs spécifiques	Dotations FEDER	
P1 - Une Caraïbe plus intelligente et plus innovante	Recherche, développement et innovation	13%	8M€
	Développement et compétitivité des PME	7%	4,3M€
	Connectivité numérique	3%	1,9M€
P2 - Une Caraïbe plus verte, plus résiliente et à faibles émissions de carbone	Transition énergétique	3%	1,9M€
	Changement climatique et catastrophes naturelles	9%	5,6M€
	Économie circulaire et gestion durable des déchets	4%	2,5M€
	Environnement et biodiversité	9%	5,6M€
P3 - Une Caraïbe mieux connectée	Mobilité durable et renforcement des connexions	4%	2,5M€
P4 - Une Caraïbe plus sociale et plus inclusive	Formation et mobilité	6%	3,7M€
	Inclusion sociale et lutte contre la pauvreté	4%	10,5M€
	Risques sanitaires et résilience des systèmes de santé	17%	2,5M€
P5 - Coopération transfrontalière Saint-Martin / Sint-Maarten		6,6%	4,1M€
P6 - Faciliter et optimiser les modalités de coopération dans la Caraïbe		14,3%	8,9M€

INTERREG Caraïbes intègre, pour la programmation 2021-2027, la coopération transfrontalière entre Saint-Martin et Sint-Maarten, qui relevait précédemment d'un programme à part entière. Aussi, et afin de garantir la mise en œuvre de la stratégie transfrontalière des parties prenantes à la coopération au sein de ce sous-espace, le programme ouvre une priorité dédiée, pour une coopération transfrontalière entre Saint-Martin et Sint-Maarten renforcée ».

PO 2021 - 2027

UNE CARAÏBE PLUS INTELLIGENTE, PLUS INNOVANTE ET PLUS COMPÉTITIVE

Cette priorité comprend les objectifs spécifiques visant à
i) améliorer les capacités de recherche et d'innovation ainsi que l'utilisation des technologies de pointe
ii) et renforcer la croissance et la compétitivité des PME.



- Des projets de recherche et développement collaboratifs, des actions de production de connaissances, de procédés et d'expérimentations, de sites pilotes, des études de faisabilité ou d'opportunité, des études d'évaluation de la vulnérabilité des infrastructures, de la disponibilité des ressources ou des potentiels
- Des actions portant sur l'enrichissement des réseaux d'observatoires, d'instruments et d'outils de mesure communs à l'espace caribéen ;
- Des actions collectives d'accompagnement des entreprises dans le champ de l'innovation et du transfert de technologies (par exemple : organisation de rencontres dans les milieux productifs, formation sur les enjeux liés à la propriété intellectuelle, etc.)

Les secteurs d'application de ces actions de recherche et d'innovation :

- La valorisation des ressources naturelles, l'agro-transformation ;
- Les industries culturelles et créatives ;
- Le tourisme ;
- L'économie bleue ;
- La bio-économie ;
- l'éco-construction.
- l'économie à faible intensité de carbone,
- la résilience environnementale, sociale et économique ;
- l'adaptation au changement climatique ;
- l'économie circulaire (par exemple : en lien avec la problématique des sargasses ou de la mer de plastique).

PO 2021 - 2027



UNE CARAÏBE PLUS VERTE, PLUS RÉILIENTE ET À FAIBLES ÉMISSIONS DE CARBONE

Cette priorité comprend les objectifs spécifiques dédiés à i) les énergies renouvelables, ii) l'adaptation au changement climatique, iii) la transition vers une économie circulaire et efficace dans l'utilisation des ressources et iv) la protection de l'environnement et la protection de la biodiversité.

- Appui à la production d'électricité à partir de sources d'énergies renouvelables
- Appui au déploiement de solutions de stockage de l'énergie produite à partir de sources renouvelables
- Appui au renforcement de l'efficacité énergétique caribéenne

Les principaux groupes cibles des opérations éligibles pour cet objectif spécifique sont les suivants :

- Administrations et institutions publiques, nationales, régionales et locales ;
- Organisations internationales à vocation régionale ;
- Associations et entreprises, organisations professionnelles ;
- Etc

PO 2021 - 2027

UNE CARAÏBE PLUS CONNECTÉE



Cette priorité comprend l'objectif spécifique dédié à la mise en place d'une mobilité durable, intelligente, intermodale et résiliente face aux facteurs climatiques au niveau national, régional et local, y compris en améliorant l'accès au RTE-T et la mobilité transfrontalière.

- L'appui à la préfiguration des projets d'infrastructures de transport (études de faisabilité, études de marchés, appui à l'identification et à la mobilisation de financements complémentaires pour des projets d'infrastructure d'intérêt régional etc.) ;
- L'appui au développement de projets (par exemple : projet de cabotage entre le Brésil et le Suriname qui pourrait être étendu à la Caraïbe, extension de la desserte des compagnies de transport maritime de passagers
- L'appui à des projets d'amélioration des infrastructures existantes (exemple de projets sur l'adaptation et la prévention des risques naturels et du changement climatique) ou de projets allant dans le sens de la mobilité durable
- Des actions d'accompagnement à la mise en place de cadres législatifs et réglementaires propices au développement concerté de l'offre de transport à l'échelle régionale ;
- Des actions de coopération visant à l'échange de bonnes pratiques et à l'émergence d'orientations communes sur la question de la connectivité régionale et des transports ;
- L'appui au développement de plans stratégiques régionaux pour une meilleure connectivité maritime, aérienne et terrestre ;
- Des actions de production de connaissances qui peuvent gagner à être mutualisées pour limiter les surcoûts ;
- Des actions visant au partage d'expérience, à l'échange de bonnes pratiques et au renforcement des capacités.

Les principaux groupes cibles des opérations éligibles pour cet objectif spécifique sont les suivants :

- Administrations et institutions publiques, nationales, régionales et locales ;
- Organisations internationales à vocation régionale ;
- Associations et entreprises, organisations professionnelles ;
- Etc.

PO 2021 - 2027

UNE CARAÏBE PLUS SOCIALE ET PLUS INCLUSIVE



Cette priorité comprend les objectifs spécifiques dédiés à
i) l'accès à l'éducation et à la formation,
ii) à l'inclusion sociale par le tourisme et la culture,
iii) à la santé.

- Projets d'échanges et de mobilité dans les domaines de la formation initiale et professionnelle
- Des actions visant au partage d'expérience, à l'échange de bonnes pratiques et au renforcement des capacités des acteurs (en complémentarité avec le programme Erasmus +)
- La mise en place de plateformes communes d'enseignement à distance et en ligne (MOOC)

Les principaux groupes cibles des opérations éligibles pour cet objectif spécifique sont les suivants :

- Administrations et institutions publiques, nationales, régionales et locales, Chambres consulaires ;
- Organisations internationales à vocation régionale ;
- Universités, écoles d'ingénieurs, écoles de gestion, instituts de formations supérieures ;
- Centres de formations professionnelles pour adultes ;
- Lycées professionnels (cf. lycée hôtelier) et centres de formations des apprentis ;
- Etc.

PO 2021 - 2027



UNE COOPÉRATION TRANSFRONTALIÈRE ENTRE SAINT-MARTIN ET SINT-MAARTEN RENFORCÉE

Cette priorité repose sur la mise en œuvre de l'objectif spécifique dédié au développement social, économique et environnemental intégré et inclusif, en lien notamment avec la stratégie transfrontalière de coopération entre Saint-Martin et Sint-Maarten.

- Le projet de station de traitement des eaux usées de Cole Bay ;
- Le projet d'évaluation et le plan d'actions à mettre en œuvre en vue de « préserver la qualité environnementale et la biodiversité, tout en tenant compte du développement économique de l'ensemble du Lagon de Simpson Bay ;
- Le projet de gestion des inondations sur la zone de Belle Plaine ;

Les principaux groupes cibles des opérations éligibles pour cet objectif spécifique sont les suivants :

- Administrations et institutions publiques, nationales, régionales et locales ;
- Organisations internationales à vocation régionale ;
- Associations et entreprises, organisations professionnelles ;
- Etc.



PO 2021 - 2027

MEILLEURE GOUVERNANCE DE LA COOPÉRATION

Cette priorité repose sur la mise en œuvre de l'objectif spécifique dédié à l'amélioration de la gouvernance de la coopération à l'échelle du Programme, en lien notamment avec la recherche de complémentarité des dispositifs mobilisables dans la Caraïbe

- L'élaboration d'une étude visant la mise en place d'une stratégie pour le bassin caribéen qui pourra permettre un pilotage stratégique de la coopération et une mise en réseau des acteurs ;
- Des actions visant le renforcement de l'articulation FEDER/FED, puis FEDER/IVDCI
- Des actions visant au renforcement de la dynamique partenariale
- La création et l'animation de plateformes thématiques visant à favoriser le pilotage stratégique de la coopération

Les principaux groupes cibles des opérations éligibles pour cet objectif spécifique sont les suivants :

- Acteurs publics impliqués dans la coopération régionale, ;
- Porteurs de projets potentiels dans le cadre de la coopération territoriale européenne • Autorités gestionnaires de financements FEDER, FED (puis IVDCI)
- Bailleurs de fonds actifs dans la Caraïbe et agences de développement ; • ONG et acteurs de la société civile (dont les Réseaux Régionaux Multi-Acteurs (RRMA) ;
- Etc.



RESEAUX SOCIAUX

Le Programme Interreg Caraïbes 2021-2027 s'inscrit dans le cadre de l'objectif "Coopération territoriale européenne", soutenu par le FEDER (Fonds Européen de Développement Régional) de la Commission Européenne. Il contribue à la mise en œuvre des objectifs stratégiques pour la programmation 2021-2027.

Ce programme s'inscrit donc dans le cadre d'une intégration renforcée des RUP françaises dans leur environnement régional et d'une coopération consolidée avec les organisations internationales à vocation régionale de la Caraïbe, partenaires du Programme, que sont l'AEC (Association des Etats de la Caraïbe, l'OECD (Organisation des Etats de la Caraïbe Orientale) et le Cariforum.

La Commission Européenne (DG DevCO et DG Régio) souhaite d'ailleurs favoriser cette coopération entre les RUP et les partenaires extracommunautaires, à même d'impulser et accompagner des projets structurants pour l'espace de coopération.